

Direction de l'Information
Ministère des Affaires étrangères
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 38

23 septembre 1970

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Le Conseil d'administration de la Banque du Canada, au cours d'une séance tenue à Québec le 31 août, a passé en revue l'évolution de la politique monétaire, dans le cadre des objectifs politiques officielles et de la conjoncture économique et financière au Canada comme à l'étranger. A l'issue de la réunion, le Gouverneur de la Banque, M. Louis Rasminsky, a résumé ce tour d'horizon dans un texte partiellement reproduit ci-dessous:

Depuis assez longtemps déjà, le principal objectif de la politique économique canadienne est de mettre fin à l'érosion du pouvoir d'achat de la monnaie mise en évidence par une augmentation de près de 20% de l'indice des prix à la consommation au cours des cinq dernières années. Cette préoccupation face à l'inflation n'est pas inspirée par des considérations doctrinaires. Elle découle de la reconnaissance des iniquités de l'inflation et des difficultés qu'elle impose aux secteurs les plus vulnérables de la collectivité et tient à la conviction, acquise par l'expérience, que la stabilité monétaire est la condition sine qua non de tout progrès économique durable. Lors du resserrement des politiques fiscale et

monétaire au cours du second semestre de 1968, l'objectif recherché avait été de freiner la progression de la demande en termes monétaires (c'est-à-dire l'accroissement du volume des dépenses) dont le taux dépassait alors 10% par an; il s'agissait de la ramener à un rythme compatible avec notre potentiel économique, afin de pouvoir produire un volume croissant de biens et de services sans compromettre la stabilité des prix et des coûts. On a estimé à environ 5 ou 5½% par an ce potentiel normal de croissance. L'augmentation de la dépense globale a été ramenée à environ 7½% pour les douze derniers mois, rythme qui, dans des conditions normales, nous permettrait de réaliser pleinement notre potentiel d'expansion et d'assurer une stabilité raisonnable des prix.

RESTRICTIONS VOLONTAIRES

La récente réduction de la demande excédentaire ne s'est fait sentir sur la hausse des prix et des coûts qu'avec beaucoup de retard, au Canada comme ailleurs; elle a provoqué, d'autre part, un fléchissement temporaire du taux d'expansion réelle de l'économie et une augmentation du nombre des chômeurs. En vue de réduire au maximum ces conséquences indésirables, un effort a été tenté pour renforcer les instruments conventionnels de la politique économique par l'adoption d'un programme de restrictions volontaires, afin de rendre les coûts et les prix plus sensibles à la réduction des pressions de la demande.

Les efforts vigoureusement poursuivis depuis près de deux ans par les autorités fédérales pour mater l'inflation ont été progressivement couronnés d'un certain succès: en effet, on a constaté au cours des derniers mois que la hausse des prix avait nettement tendance à ralentir. Pour le premier semestre, l'indice des prix à la consommation ne s'est élevé que d'environ 3% par an, contre plus de 5% par an pour la période correspondante de 1969. La politique officielle n'en a pas moins continué d'être contrariée durant cette période par deux éléments im-

SOMMAIRE

L'évolution récente de la politique monétaire	1
La piraterie aérienne	3
Visiteurs du Ghana et de Turquie	3
Don à l'O.M.S. de vaccin contre le choléra	3
Bilan financier du Pacifique-Canadien....	3
Poisson pour le Vietnam	3
Cinquantenaire du Groupe des Sept	4
Les esquimaux pourront utiliser la stéatite.....	6
La production du blé (juillet 1970)	6

portants et préoccupants de la conjoncture économique.

D'une part, le chômage a augmenté assez rapidement ces derniers temps dans toutes les régions du pays, y compris celles où il est déjà relativement élevé même dans les périodes les plus prospères. C'est là un problème particulièrement sérieux.

SUCCÈS MITIGÉ

Par ailleurs, la tenue des coûts de base n'a enregistré que peu de progrès visible. Malheureusement, les efforts tentés par la Commission des Prix et des Revenus pour obtenir la participation de tous les secteurs de l'économie à son programme de restrictions volontaires n'ont jusqu'ici connu qu'un succès mitigé. Les augmentations de revenu prévues par les récentes conventions collectives sont de l'ordre de 8 à 9% par an, en dollars, dans une économie dont on ne peut attendre, dans la meilleure des éventualités, qu'une amélioration de productivité ne dépassant pas 2½ à 3% par an; les augmentations ne peuvent donc qu'être en grande partie illusoirs puisqu'elles sont, dans une large mesure, absorbées par la hausse des prix. Tant que les augmentations seront de cet ordre, le caractère durable de la tenue plus satisfaisante des prix depuis quelque temps sera remis en question et la reprise d'une expansion économique soutenue sera différée.

La situation et les perspectives de l'économie canadienne sont, comme toujours, très influencées par l'évolution de la conjoncture dans les autres pays. Les États-Unis traversent actuellement une phase difficile de rajustement, marquée par un arrêt de l'expansion économique et par de fortes tensions à la hausse sur les prix et les coûts. Un grand nombre de nos partenaires commerciaux subissent également de fortes poussées inflationnistes. Ces forces externes ont contribué à activer de façon exceptionnelle la demande de produits canadiens à l'étranger. Il en est résulté un excédent sans précédent de notre balance commerciale. L'ampleur de cet excédent, grossi par un afflux de capitaux à long terme, s'est traduite par de fortes tensions à la hausse sur le dollar canadien et par une importante augmentation de nos réserves officielles. Devant le danger imminent suscité par une spéculation déjà active, qui risquait d'aggraver encore les problèmes de financement déjà sérieux que posait l'accumulation des réserves, le Gouvernement canadien décida, fin mai, de renoncer pendant quelque temps à la parité fixe du dollar canadien et de permettre à celui-ci de trouver librement son propre niveau sur le marché des changes. On ne voit pas encore de façon très précise quelle sera l'évolution de la balance canadienne des paiements, mais on peut envisager un fléchissement sensible de l'excédent commercial à mesure que certains facteurs temporaires perdront de leur intensité et que la hausse du dollar canadien sur le marché des changes produira son effet....

Il semble que l'on ait réalisé au cours des six derniers mois des progrès considérables qui ont créé

un climat plus propice à une stabilité raisonnable des coûts et des prix et à une croissance soutenue de l'économie à plus longue échéance. La demande excédentaire a été éliminée et il y a eu, au moins provisoirement, un fléchissement des prix, dû surtout à l'amenuisement des bénéfices industriels et agricoles. Il a donc fallu apporter certains ajustements à nos politiques, afin d'assurer à l'économie un taux de croissance optimal, qui réduirait au minimum la marge inutilisée de nos ressources productives, tout en continuant de freiner des tendances inflationnistes toujours très fortes....

Dès les premiers mois de 1970, les taux d'intérêt à l'étranger, particulièrement à court terme, donnèrent des signes de détente. La Banque permit à cette évolution de se répercuter sur les taux d'intérêt au Canada. Il convenait pour une part de ne pas encourager l'entrée au Canada de capitaux à court terme en quête de taux d'intérêt élevés; il semblait également que le resserrement du crédit avait été poussé aussi loin qu'il était souhaitable de le faire, étant donné la marge déjà prévisible d'inutilisation de nos ressources productives et le fait que la politique monétaire ne produit tous ses effets qu'avec un certain retard. A compter de mars, les banques purent donc reconstituer en partie leur liquidité, alors plutôt faible, et l'on s'orienta vers un rythme modéré d'expansion monétaire. Durant le premier trimestre de l'année, l'ensemble de la monnaie et des dépôts bancaires du public s'est accru au taux annuel d'environ 3%.

Au cours du second trimestre, la mise en oeuvre de la politique monétaire se trouva compliquée par les fortes pressions à la hausse subies par le dollar canadien sur le marché des changes, pressions qui se sont accentuées à un moment où les liquidités bancaires s'étaient déjà accrues sensiblement et où les taux d'intérêt fléchissaient. Comme le Gouvernement canadien utilisait ses fonds pour l'achat de devises, l'ensemble de la monnaie en circulation et des dépôts bancaires du public s'amplifia beaucoup plus rapidement (17% par année pour le second trimestre) que le rythme optimal en longue période. Vers la mi-mai, le Gouvernement étoffa sa propre trésorerie par une émission spéciale de \$250 millions en bons du Trésor, ce qui augmenta à peu près d'autant les liquidités bancaires. La Banque décida alors de compenser en partie cet effet en portant de 8% à 9% des dépôts le coefficient minimal des réserves secondaires des banques à charte, mais elle réduisit en même temps son taux d'escompte. Des taux d'intérêt trop élevés auraient attiré les capitaux étrangers et le financement des achats de devises par le Fonds des changes aurait obéré d'autant la trésorerie du gouvernement. En décidant de laisser flotter le dollar pendant quelque temps, le Gouvernement canadien réduisait, sans le résorber entièrement, ce problème dont devait tenir compte la politique monétaire. Le taux d'escompte fut à nouveau abaissé au début de juin, en raison des effets restrictifs attendus de la hausse du dollar canadien consécutive à la dé-

LA PIRATERIE AÉRIENNE

Déclaration faite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, le 8 septembre:

Le Gouvernement du Canada et, je pense, l'ensemble du peuple canadien, sont soulevés d'indignation par les nombreux actes de piraterie aérienne qui viennent d'être commis simultanément et qui mettent en grand péril la vie de centaines de personnes innocentes et non engagées, en plus de créer sans nécessité de grandes souffrances et de grandes inquiétudes.

Les actes criminels de cette nature, qui constituent une atteinte à la sécurité de tous les voyages aériens, préoccupent grandement le Canada. Ils sont une atteinte directe à la sécurité des Canadiens, qui comptent parmi les plus grands voyageurs du monde.

Alors que le cessez-le-feu avait donné lieu à des espoirs prudents touchant la solution du conflit au Moyen-Orient, ces actes de piraterie ne peuvent qu'envenimer une situation déjà tendue et difficile.

Le Canada accorde la plus haute importance à la solution rapide des problèmes que posent la piraterie et le sabotage aériens. Nous sommes profondément engagés dans les initiatives qui se prennent à cet égard aux Nations Unies et à l'OACI, où nous jouons un rôle des plus actifs. Un accord international efficace s'impose si l'on veut mettre fin à ces actes dangereux et lâches, tout comme s'impose une coopération internationale efficace qui aide les gouvernements nationaux concernés à s'occuper des actes criminels de cette nature.

VISITEURS DU GHANA ET DE TURQUIE

Le premier ministre du Ghana, M. K.A. Busia, et le ministre des Affaires étrangères de Turquie, M. Ihsan Sabri Caglayangil, feront une visite officielle au Canada prochainement.

M. Busia qui sera au Canada du 8 au 13 novembre, visitera Ottawa et le sud-ouest de l'Ontario. Cette visite contribuera à intensifier et à resserrer les relations cordiales que le Canada entretient avec le Ghana.

M. Caglayangil passera deux jours dans la capitale du Canada, du 28 au 30 septembre, au cours desquels il aura des discussions avec les autorités gouvernementales sur des sujets concernant les relations bilatérales et multilatérales intéressant les deux Gouvernements. Ce sera la première fois que M. Caglayangil effectue une telle visite au Canada.

DON À L'O.M.S. DE VACCIN CONTRE LE CHOLÉRA

Le Canada a décidé de mettre immédiatement à la disposition de l'Organisation mondiale de la santé pour \$50,000 de vaccin contre le choléra à titre de

contribution à la campagne que l'O.M.S. a entreprise pour enrayer l'extension de cette maladie dans le Moyen-Orient et le nord de l'Afrique.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que cette contribution, effectuée par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, répond à un appel d'urgence qui a été adressé, au ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social par le directeur général de l'O.M.S.

La contribution permettra d'acheter quelque 300,000 doses de vaccin des Laboratoires de recherches médicales Connaught, de Toronto, et couvrira les frais d'expédition à des régions menacées de pays en voie de développement qui ne sont pas équipés pour lutter contre cet assaut nouveau du redoutable fléau.

BILAN FINANCIER DU PACIFIQUE-CANADIEN

Les recettes du Pacifique-Canadien provenant du rail se sont accrues de 24.2 millions de dollars en 1969 pour atteindre le chiffre sans précédent de 639.7 millions de dollars. Toutefois, les dépenses ont augmenté de 30.8 millions, passant à 602.1 millions de dollars et faisant tomber à 37.6 millions les recettes nettes, qui étaient de 44.2 millions de dollars en 1968. Une fois qu'on a ajouté les recettes provenant des autres activités et des investissements et soustrait les charges fixes, les recettes nettes sont de 53.3 millions de dollars, diminution par rapport aux 61.3 millions en 1968.

Depuis 1923, les recettes nettes ne se sont pas accrues au même rythme que les recettes brutes, qui de 212 millions en 1923 ont triplé en 1969, tandis que les recettes nettes n'ont augmenté que de 55% depuis 1923 alors qu'elles étaient de 34.4 millions de dollars.

Les tonnes-mille de fret payant étaient de 36.2 milliards en 1969 (34.6 milliards en 1968 et 14.6 milliards en 1923). Toutefois, les voyageurs-mille, qui étaient de 5,288,000 en 1968 et de 16,224,000 en 1923, ont diminué de nouveau pour tomber à 5,076,000 en 1969.

POISSON POUR LE VIETNAM

Le Vietnam a obtenu du Canada 500 tonnes métriques de poisson séché pour les réfugiés en provenance du Cambodge.

Le coût de ces secours, qui s'élève à \$450,000, sera défrayé par l'allocation d'aide alimentaire à l'Asie du Sud et du Sud-Est que le Canada a prévue pour 1970-1971.

L'an dernier, le Canada a mis en oeuvre un programme de secours alimentaire d'urgence qui permit l'expédition de \$365,000 de morue et de \$260,000 de lait en poudre. De nouveaux secours sont devenus d'une nécessité urgente à la suite d'une nouvelle vague de réfugiés.

CINQUANTENAIRE DU GROUPE DES SEPT

La Galerie nationale du Canada a marqué le cinquantième anniversaire des débuts officiels du Groupe des Sept en exposant du 19 juin au 6 septembre quelque 200 oeuvres du Groupe. L'exposition a été transportée ensuite au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Le catalogue de cette rétrospective fait état de l'immense popularité de ces artistes, les seuls vrais peintres, au dire de nombreux Canadiens, jamais produits par notre pays. L'auteur, M. Dennis Reid, qui est assistant conservateur de la Galerie est aussi l'organisateur de l'exposition. Il est également responsable d'une seconde exposition qui récréera bientôt à l'Art Gallery of Ontario la première exposition du Groupe, en 1920.

La popularité du Groupe des Sept non seulement persiste, mais s'accroît sans cesse. M. Reid explique que "tous les membres du Groupe, sauf Harris, avaient reçu une solide formation dans le domaine du dessin publicitaire: cela les aurait poussés à rechercher les qualités qui accrochent et qui retiennent l'attention. Ils cherchaient une peinture directe, sans affectation... qui chante la nature avec des accents dont la sincérité ne saurait échapper à qui veut bien se donner la peine de regarder autour de lui".

Selon M. Reid l'art du Groupe est une réaction contre le style ténébreux et romantique en vogue à l'époque et dans lequel ces peintres voyaient "une diction du paysage canadien, si direct, si irrésistible, par le

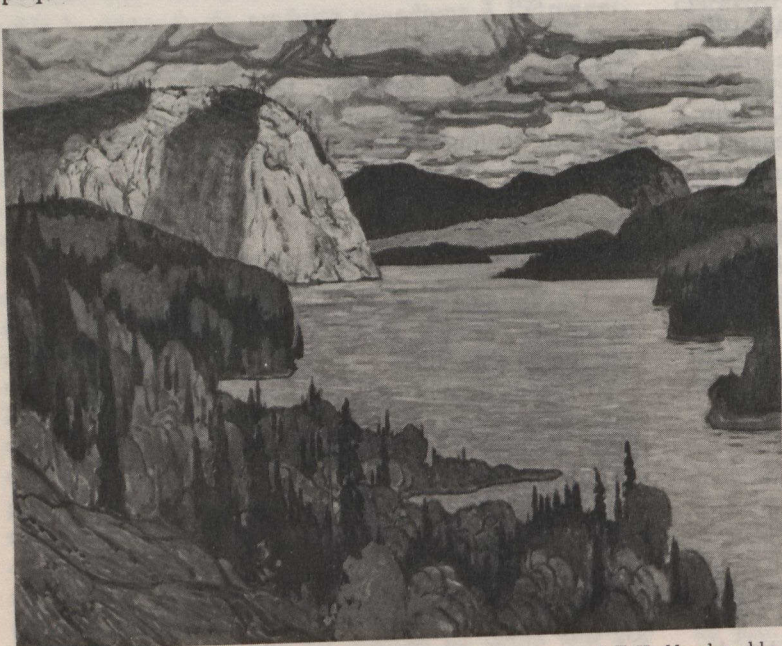
sentiment d'immensité et de puissance qu'il inspire".

Il ne faut pas croire que cette orientation, qui leur était commune, ait réduit leurs styles à l'uniformité. "Chacun d'entre eux, fait remarquer M. Reid, possédait ses propres intérêts, et ceux-ci étaient multiples. Mais ce qui les caractérisait et ce qui les a rendus si chers aux Canadiens, c'est leur communication personnelle et directe, avec la nature. Le public... les a élevés au panthéon de la culture canadienne jusqu'à un niveau que seuls quelques joueurs de hockey et quelques-uns de nos hommes politiques les plus respectés atteignent."



Rive nord du lac Supérieur

Lawren S. Harris

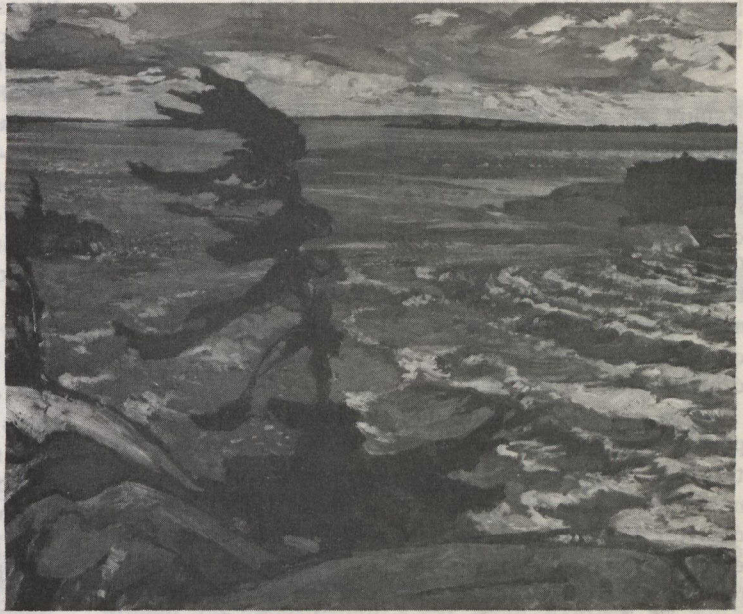


La Terre solennelle

J.E.H. Macdonald

Tempête, baie Georgienne

F.H. Varley



Le pique-nique

Arthur Lismer

Les photos sont une courtoisie de la
Galerie nationale du Canada, Ottawa.

Incendié, Algoma

Frank H. Johnston



LES ESQUIMAUX POURRONT UTILISER LA STÉATITE

Commentant les rumeurs selon lesquelles les Esquimaux ne pourront peut-être plus utiliser la stéatite pour fins de sculpture en raison du grand nombre de claims miniers, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a déclaré que tout résident des Territoires du Nord-Ouest peut prendre pour lui-même, dans les Territoires, sans permis ni frais, des quantités raisonnables de sable, de gravier et de pierre sur n'importe quel terrain pour lequel on n'a pas accordé de droits d'utilisation en surface.

Le ministre a ajouté que l'extraction de la pierre pour fins de sculpture ne constitue pas une exploitation minière et qu'il fera rassembler l'information nécessaire sur les carrières et leurs locations afin d'éviter d'accorder des droits d'utilisation en surface et des droits d'exploitation dans les cas où cela pourrait empêcher les Esquimaux de se procurer la quantité de stéatite dont ils ont besoin. Si une coopérative esquimaude désire extraire régulièrement des quantités considérables de stéatite, elle pourra facilement obtenir du ministère un permis ou une concession d'exploitation.

M. Chrétien a fait remarquer que son ministère et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont toujours solidement secondé les sculpteurs esquimaux et leur agence de mise en marché, non seulement en assurant la disponibilité de stéatite mais aussi en aidant grandement l'art esquimau à atteindre le rang international qu'il détient maintenant. Il a assuré les Esquimaux que cette aide, sous toutes ses formes, continuerait à leur être fournie.

LA PRODUCTION DU BLÉ (JUILLET 1970)

Le 1er juillet 1970 ou vers cette date, le Canada, les États-Unis, l'Australie, et l'Argentine possédaient les plus fortes disponibilités de blé jamais enregistrées, soit 2,471.3 millions de boisseaux, ce qui représente 17% de plus que l'an dernier (2,117.1 millions). Le record précédent établi en 1961 était de 2,219.5 millions de boisseaux.

Le Canada, avec 1,070.5 millions de boisseaux et l'Australie, avec 427.6 millions de boisseaux, ont battu leur record de l'an dernier, soit 881.6 millions et 384.0 millions de boisseaux respectivement. Les stocks de blé ont aussi augmenté aux États-Unis, passant de 818.6 millions de boisseaux en 1969 à 895.4 millions cette année, ainsi qu'en Argentine où de 32.9 millions ils sont passés à 77.8 millions de boisseaux.

On s'attend que, dans le Canada entier, les disponibilités de blé pour la campagne agricole 1969-1970 (août 1969 à fin juillet 1970) seront de 1,536.1 millions de boisseaux (sommet sans précédent) cons-

titués de la récolte de 1969-1970, estimée à 684.3 millions de boisseaux, et du surplus non vendu l'an dernier, soit 851.8 millions de boisseaux. C'est donc un chiffre supérieur de 17% aux 1,135.4 millions de boisseaux disponibles pendant la campagne agricole 1968-1969. Si, comme on le croit, les besoins domestiques atteignent 165.0 millions de boisseaux, on prévoit que les disponibilités de 1969-1970 pour l'exportation et le surplus non vendu seront de 1,371.1 millions de boisseaux, soit 18% de plus qu'en 1968-1969 (1,157.7 millions).

LES EXPORTATIONS

Les exportations canadiennes ont atteint 300.6 millions de boisseaux pendant la période août-juin se terminant en 1970, un peu plus que les 276.1 millions de boisseaux exportés un an plus tôt mais moins que la moyenne décennale antérieure (369.6 millions).

Jusqu'au 15 juillet les cultivateurs du Canada ont livré aux élévateurs 329.6 millions de boisseaux contre 361.7 millions l'année précédente.

Le 15 juillet, les disponibilités visibles de blé canadien étaient de 407.8 millions de boisseaux, soit 5% de moins qu'à la même date en 1969 (430.2 millions) et 3% de moins qu'en 1968 (419.7 millions).

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

(Suite de la page 2)

cision de permettre au taux de change de flotter. A la suite de ces événements et de quelques autres, qui se traduisirent par des tensions sur le marché de l'argent, la forte expansion monétaire et la progression sensible des liquidités bancaires se poursuivirent en juin, mais ces tendances se sont atténuées depuis lors....

La Banque s'est astreinte à suivre une voie difficile et étroite. D'une part, elle se doit de ne pas oublier qu'une marge appréciable de nos ressources productives est actuellement inutilisée et que la politique monétaire ne produit tous ses effets qu'avec certains retards; d'autre part, elle ne peut risquer de sacrifier, par une expansion monétaire excessive ou prématurée, les gains déjà acquis dans la lutte pour réduire les tensions inflationnistes au sein de l'économie. Toutefois, si l'on a soin de ne pas relâcher trop rapidement les contraintes, il restera difficile pour les entreprises de compenser par des hausses de prix l'augmentation de leurs coûts, tandis que la progression moins rapide de ceux-ci devrait se traduire par un certain ralentissement des augmentations de salaires. Lorsque l'économie aura retrouvé un rythme de croissance satisfaisant et durable, nous en bénéficierons sous forme d'une productivité améliorée, grâce à laquelle une plus forte proportion des augmentations de revenus sera non plus illusoire mais réelle....